

# Lente gestation pour le parking sous les quais



L'entrée du futur parking, image de synthèse. DR

**MORGES** • Il y a quelques mois, le syndic de Morges faisait savoir que le projet de parking sous les quais, au programme de la législature, faisait son petit bonhomme de chemin. Où en sommes-nous aujourd'hui?

Vieux serpent de mer de la politique morgienne, le futur parking prévoit la construction de pas moins de 300 places sous les quais, en réponse, selon les termes de la Municipalité «à la demande de places de parc à l'Est dont provient la majorité du trafic pénétrant à Morges, tout en proposant un stationnement public (...) proche du centre-ville et en diminuant le trafic parasite».

Dans les faits, ce projet s'inscrit dans le cadre plus vaste de la définition de la politique de stationnement de la ville et en complémentarité avec un autre parking souterrain, situé celui-ci au Parc des Sports. «Les parkings sont une des mesures retenues par la Municipalité dans le cadre d'une réflexion globale sur la mobilité et l'intégration des différents modes de transports à Morges, indique Emmanuelle Robert chargée de communication de la Ville. Le dossier est en train de faire son chemin, comme annoncé». «Les échéances sont plus de l'ordre de quelques années que de quelques mois, explique Eric Züger, Municipal en charge du dossier. Une étude de réalisation a déjà été faite et à l'heure actuelle c'est la question de l'affectation du sol qui doit être résolue, certains services du canton et de la Confédération

restent à convaincre, avec comme principal point de divergence l'intégration de la rampe d'accès au parking. Mais les discussions avancent bien et la situation est en train de s'éclaircir».

## Opposants

Des discussions qui avancent mais qui suscitent l'inquiétude de l'Association pour la Sauvegarde de Morges qui depuis le début n'a pas caché son hostilité au projet. «Nous sommes opposés à ce projet car il présente un grand risque de déstabilisation des flux souterrains et de la nappe phréatique située en dessous, explique son président Jean-Pierre Morisetti. C'est tout le quartier sud et son patrimoine bâti qui risquent d'en être affectés. Raison pour laquelle nous avons plutôt proposé, en vain, de doubler la capacité du parking prévu au Parc des sports et d'instaurer un système de navettes». Et d'avertir: si le projet venait à passer au Conseil communal, nous envisagerons de lancer un référendum».

«Le Conseil communal a renvoyé à la Municipalité le postulat Aline Dupontet, demandant à rendre les quais à la population, et à rappeler Eric Züger. Ce qui est important avec ce projet de parking, c'est qu'il permettra un réaménagement des quais qui seront encore plus beaux, plus agréables et surtout rendus à la population».

Charaf Abdessemed

# Un pas vers le quartier du Crépon

**ECHALLENS** • Après que le législatif ait approuvé les modifications proposées, le futur écoquartier du Crépon devrait bientôt voir le jour.

Lors de sa séance du 19 janvier, le Conseil communal d'Echallens a accepté les modifications proposées par la Municipalité au plan partiel d'affectation (PPA) du futur quartier du Crépon. Adopté par le législatif, ce préavis du 27 décembre coule dans le marbre ces changements dont les plus importants sont la limitation de la hauteur des bâtiments et de leur nombre d'étages.

Pour l'essentiel, ces modifications avaient déjà été approuvées, moyennant l'ajout d'un amendement, par le Conseil communal lors de la séance du 28 avril 2016. Mais le Service du règlement territorial (SDT) avait conseillé à la Municipalité, fin novembre 2016, de soumettre à nouveau le dossier au législatif, afin d'éviter de fâcheuses répercussions.

## Hauteurs revues

En effet, sur le plan légal, l'amendement voté par le Conseil communal n'aurait pas eu l'effet escompté, à savoir d'imposer ces exigences aux futurs acquéreurs, qui auraient pu revendiquer le plan initial. Grâce à ce nouveau passage devant le Conseil, le nombre de niveaux des immeubles sera donc officiellement limité à quatre étages et les hauteurs sont maintenant inscrites sur le plan du PPA, alors qu'elles ne l'étaient que partiellement avant. L'altitude du rez-de-chaussée de tous les bâtiments a aussi été revue à la baisse selon une règle relative à la hauteur du terrain, afin d'éviter également que les bâtiments ne soient trop hauts.

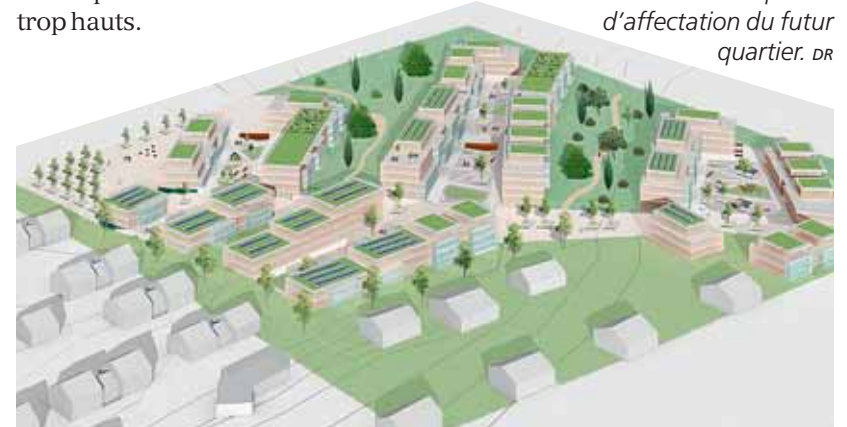
La commune attend maintenant la notification du SDT qui doit donner son aval au PPA et son règlement. Un des autres enjeux de cette réponse sera la levée, ou non, de l'opposition de Pascal Chatelain, riverain du futur quartier du Crépon. Les nombreuses discussions ainsi qu'une rencontre avec le chef de service du SDT avaient permis d'examiner les revendications de l'opposant et de proposer des modifications qui satisfassent les deux parties.

«Comme dans toute procédure, des pas sont faits de chaque côté afin d'arriver à un compromis, déclare Pascal Chatelain. Je dois relever le réel effort de discussion qui a été fait du côté des autorités.» M. Chatelain est néanmoins toujours en procédure, et attend lui aussi la notification du SDT pour décider s'il abandonnera son opposition ou s'il utilisera son droit de recours.

Après cela, le dossier devra être encore soumis aux services fédéraux pour approbation définitive. «Ce ne sera qu'à l'issue de cette opération que nous pourrons engager les travaux de la future route d'accès au quartier et commencer à lancer des appels aux investisseurs», conclut le Syndic. Le début des travaux routiers est vivement espéré pour le courant du printemps 2017. ■

Joëlle Misson

Le Plan partiel d'affectation du futur quartier. DR



# Un grand rendez-vous avec l'art choral

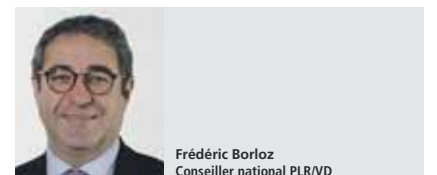


**ECHALLENS** • Dans un peu moins de 100 jours, les 13-14 et 20-21 mai prochains, Echallens accueillera la 49ème Fête cantonale des chanteurs vaudois. Plus de 100 sociétés, soit près de 3400 choristes, participeront à cette grande messe de la musique qui enflammera le fief du Gros-de-Vaud durant deux week-ends. Le programme ravira aussi bien le grand public que les mélomanes. Aux côtés des concours et prestations des sociétés inscrites, de nombreuses animations égayeront le bourg d'Echallens: concerts, spectacles de rue, bars et guinguettes, ainsi qu'un grand cortège le dernier dimanche. Depuis près de deux ans, cinq chœurs de la région d'Echallens sont à pied d'œuvre pour

assurer le bon déroulement de cette rencontre quadriennale. Les préparatifs vont bon train. Les inscriptions des sociétés qui chanteront selon le protocole officiel sont closes. Le nombre de participants a atteint des records: près de 80 chorales et groupes vocaux du canton, réunissant au total 2500 choristes, se produiront devant un jury. À ces chiffres impressionnants s'ajoutent ceux des chœurs d'ânés (250 chanteurs), des ensembles vocaux (250) et des enfants (360). Mais la fête cantonale ne s'adressera pas qu'aux mélomanes, loin de là: un programme d'animations conséquent a été mis en place afin de transformer la rencontre en une grande fête populaire. Le Temple ainsi que les places et rues d'Echallens accueilleront de nombreux artistes qui se produiront gratuitement, pour le plaisir des petits et grands. Le bourg sera également jalonné de bars et guinguettes, qui serviront des spécialités régionales et exotiques. Chacune des journées se terminera par une chantée au clair de lune et pour la première fois de l'histoire des cantonales, un grand cortège folklorique parcourra Echallens durant le dernier après-midi de fête. ■

LC

PUB



Frédéric Borloz  
Conseiller national PLR/VD

«Point final à l'opposition stérile rail contre route.»

www.FORTA-oui.ch

**FORTA OUI**  
le 12 février

Complémentaires, donc efficaces